

Montreuil, le 26 avril 2022

Chers camarades,

Au lendemain du 2nd tour de l'élection présidentielle, la défense des revendications des personnels, que nous portons bien souvent en commun, reste plus que jamais d'actualité.

Alors que les postes et les personnels manquent déjà, en témoigne par exemple la situation catastrophique du remplacement dans les écoles, les dotations prévues par le ministre M. Blanquer, déclinées dans les CTA et les CTSD, préparent une rentrée 2022 inacceptable dans les écoles, les établissements et les services.

Les revendications portées par les AESH – un vrai statut, un vrai salaire, l'abandon des PIAL – et plus généralement par tous les personnels précaires, tels les AED, n'ont toujours pas été satisfaites malgré de nombreuses mobilisations.

Le Baccalauréat est plus que jamais mis à mal par les dernières mesures ministérielles, à l'opposé de nos exigences communes de suppression du contrôle continu et de retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales. La casse du diplôme se poursuit à travers la désorganisation des corrections des épreuves du mois de mai.

Les mesures de déréglementation se poursuivent, comme par exemple l'expérimentation lancée par le président M. Macron dans 59 écoles de Marseille, dans lesquelles les directeurs sont partie prenante du recrutement des autres personnels de l'école.

L'obligation vaccinale reste en vigueur pour les personnels qui y sont soumis. Cette mesure anti-statutaire s'inscrit dans la volonté du président d'en finir avec « l'emploi à vie ». La brèche est bel et bien ouverte pour laisser les fonctionnaires sans traitement, sans commission disciplinaire, ni possibilité de se défendre.

Enfin, les annonces de M. Macron dans le cadre de la campagne électorale, en termes d'individualisation des rémunérations, de remise en cause du cadre national de l'Ecole publique et des statuts ne manquent pas de nous inquiéter.

Pour sa part, la FNEC FP-FO revendique :

- Des créations immédiates de postes et le recrutement de personnels sous statut à hauteur des besoins, l'annulation des fermetures de classes et de postes prévues à la rentrée ;
- L'abandon des PIAL, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH ;

- Le retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales ;
- L'abandon de l'expérimentation lancée par le président M. Macron à Marseille et de la loi Rilhac ;
- La défense des statuts, du cadre national de l'Ecole publique et l'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans ;
- La réintégration de tous les personnels suspendus et la fin de l'obligation vaccinale.

Nous vous proposons de nous retrouver rapidement, soit en fin de semaine prochaine par exemple le 5 ou le 6 mai, ou dès les premiers jours de la rentrée, pour échanger sur la situation et décider d'initiatives communes que nous pourrions prendre dans les jours qui viennent pour faire aboutir les légitimes revendications des personnels.

Salutations syndicalistes,

Clément POULLET

Secrétaire général de la FNEC FP-FO